

La spécialité Arts plastiques au Lycée Honoré d'Urfé



La spécialité d'Arts plastiques est un enseignement de 4 heures en classe de Première, puis 6h en classe de Terminale (si cette spécialité est conservée par l'élève en terminale), comme tous les enseignements de spécialité.

Les élèves issus d'autres établissements, peuvent bénéficier d'une dérogation (lettre de motivation) pour intégrer le lycée Honoré d'Urfé en spécialité d'arts plastiques.



Pourquoi choisir la spécialité d'arts plastiques ?

- Parce que vous aimez les arts plastiques et que vous trouvez de l'intérêt et du bonheur dans cet enseignement et sa pratique!
- Parce que vos résultats en ce domaine devraient vous assurer une certaine réussite à l'examen.
- Parce que vous envisagez une poursuite d'études ou une formation dans un domaine touchant à l'art

Sur ces **4 heures en arts plastiques**, 3 heures en moyenne sont consacrées à la pratique (toutes techniques plastiques : dessin, volume, peinture, photographie, techniques numériques) et 1 heure à la culture artistique (analyse d'œuvre, actualité et histoire de l'art), pour la classe de première.

En **terminale, sur les 6 heures**, 4 heures en moyenne devraient être dévolues à la pratique et 2 heures à la culture artistique.

Épreuves finales à l'examen du baccalauréat

En fin de première, pour ceux qui souhaitent arrêter la spécialité, un examen oral est prévu, qui évalue des compétences pratiques (présentation de travaux plastiques réalisés pendant l'année) et des compétences d'analyse (présentation et analyse d'œuvres).

En terminale, pour l'examen de baccalauréat, les deux types de compétences seront évaluées lors de deux épreuves distinctes de même nature (une épreuve orale sur la pratique et une épreuve écrite en culture artistique).



Quelles sont les domaines de l'enseignement supérieur dans lequel la pratique des arts plastiques sera valorisée ?

Dans l'enseignement public :

- Les écoles d'architecture (Saint-Étienne, Lyon, Clermont-Ferrand, etc)
- Les écoles supérieures d'art ou écoles des beaux-arts (St-Etienne, Lyon,etc) qui proposent aussi des mentions spécifiques comme "design", "Communication" ou "illustration" ou même "bande-dessinée" ou "animation" (Angoulême).
- L'Université : La Faculté (UFR) d'arts plastiques (St-Etienne, Paris, etc)
La Faculté d'Histoire de l'art (Lyon, Clermont-Ferrand,etc)
- Les DNMADE d'arts appliqués : design d'objet et design d'espace (St Étienne, lycée J.Monnet ou Lyon), événement, graphisme, animation, communication, mode et textile (Lyon, lycée Diderot-La Martini ère)
- Les grandes écoles comme L'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris ou Strasbourg, L'école du Louvre (patrimoine), L'institut national du patrimoine...
- Pour aider les élèves à intégrer ces formations sélectives, l'enseignement public propose **des classes préparatoires d'un an, les CAAP** : lycée Lumière à Lyon

De nombreuses écoles privées proposent des formations dans le domaine de l'art.

